



UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE



DIPLOME D'UNIVERSITE DROIT, EVALUATION ET AUDIT DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

Formation en ligne avec regroupements présentiels

FORMATION CONTINUE

VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE

DIPLOME DELIVRE

Diplôme d'Université

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Nathalie LAVAL-MADER, Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole
- Jean-Michel MOREAU, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, FDMP

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Composée d'enseignants-chercheurs, d'experts-comptables, de commissaires aux comptes et de cadres dirigeants de la fonction publique territoriale.

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Vincent DUSSART, Professeur des Universités, Université Toulouse 1 Capitole
- Jean-Gabriel SORBARA, Professeur des Universités, Université Toulouse 1 Capitole

Professionnels (liste indicative) :

- Judith ASCHER, 1ère Conseillère Chambre Régionale des Comptes de Provence-Alpes - Côte d'Azur
- Jean-Paul AZEMA, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, cabinet Azéma
- Stéphane BELLANGER, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, CBM audit & conseil
- Sébastien BONNEFOY, DGA Administration générale et ressources à la ville et CA du Grand Cahors
- Bruno DALLER, Directeur Financier, Métropole de Lyon
- David DEIBNER, Chef du service de la commande publique et des achats de la ville de Narbonne
- Laurent DJEZZAR, Sous-Directeur Ressources à la DASES, Direction des Solidarités, à la Mairie de Paris
- Sébastien MAIRE, Directeur Régional UGAP Occitanie

CRITERES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature

Être titulaire du Diplôme d'Expertise Comptable ou Commissaire aux comptes ou cadre territorial en activité.

Peuvent aussi postuler les personnes titulaires d'un diplôme ou d'une certification professionnelle de niveau 6, justifiant d'une expérience professionnelle d'une durée minimale de 3 ans dans des fonctions d'encadrement et de gestion de l'action publique territoriale ou devant prendre en charge des fonctions liées au pilotage de l'action publique locale.

La sélection se fait sur dossier de candidature et, le cas échéant, entretien individuel.



OBJECTIFS

L'objectif du Diplôme d'Université « **Droit, Evaluation et Audit de l'Action Publique Locale** » est d'apporter aux professionnels de l'action publique locale, experts-comptables, commissaires aux comptes et autres auditeurs, **les clefs de compréhension des problématiques touchant à la gestion des organisations publiques locales.**

Il permet de développer la double compétence, juridique et managériale, seule à même de faciliter la conduite de projets stratégiques : **réorganisation et mutualisation des services, transferts de compétences et de personnels, pilotage et optimisation des politiques publiques, évaluation et démarches de performance, contrôle et audit des services, etc.**



PUBLIC VISE

Métiers et/ou fonctions visés : (liste non exhaustive)

- Experts-comptables, commissaires aux comptes, stagiaires inscrits
- Consultants et auditeurs externes
- Dirigeants territoriaux, cadres des agences et opérateurs publics locaux, cadres de la fonction publique d'Etat, élus et collaborateurs d'élus, etc.



ORGANISATION

Le volume horaire global est de **160h** (dont 12h d'examens). Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 6 mois à compter de **septembre** sur un **mode mixte qui allie formation à distance** (équivalent horaire de 120h) et **formation en présentiel** (28h soit : 2 jours de regroupements suivis de 2 jours de séminaire et de 1,5 jour d'examens). Rythme : un présentiel tous les 2 mois

Les enseignements présentiels ont lieu à **Toulouse** dans les locaux du FCV2A, 21 allée de Brienne



TARIFS - ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020

Frais de formation : 4500 € + droits d'inscription universitaires en vigueur.

Nota : **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2019/2020).

En partenariat avec le **Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Occitanie**, la **Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse**.



DIPLOME D'UNIVERSITE

DROIT, EVALUATION ET AUDIT DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE



PROGRAMME

Volume horaire global : 148 heures (hors examen)

Module 1 : « Sécurisation, management et audit des fonctions support » 74 heures	Module 2 : « Evaluation et audit de l'action publique locale » 74 heures
<p>Objectifs : maîtriser la gestion des moyens et être à même de mener un audit des fonctions support de l'action publique locale.</p> <p>Droit budgétaire et comptable, stratégie et analyse financière des collectivités - Droit des propriétés publiques et stratégies de gestion active du patrimoine - Droit de la commande publique et politiques d'achat - Droit et modernisation de la gestion des ressources humaines et des compétences - Séminaires de synthèse</p>	<p>Objectifs : Maîtriser les techniques d'évaluation et d'audit de l'action publique locale à partir de cartographies des risques de façon à identifier les leviers d'optimisation.</p> <p>Evaluation de la performance publique locale - Les démarches d'optimisation et de modernisation - Maîtrise des risques, audits internes et externes - L'information et les systèmes d'information - Séminaires de synthèse</p>

Auxquels s'ajoutent 12 heures d'examens

Contrôle des connaissances

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

- Épreuve thématique de groupe : réalisation d'un projet appliqué portant sur l'ensemble des modules de la formation
- Rédaction individuelle d'une étude de cas transversale et soutenance devant jury

La validation du Diplôme d'Université Droit, Évaluation et Audit de l'Action Publique Locale permet de valider les modules 2 et 3 du Master 2 mention Droit public, parcours Collectivités Territoriales, spécialisation Droit, Audit et Performance de l'Action Publique Locale.



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours à distance : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 15



CONTACT

Delphine RENAUD

Bureau MQ 108 (site de la Manufacture des Tabacs) - Tél.: 05 61 12 86 58 – delphine.renaud@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : delphine.renaud@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse 1 Capitole : Delphine Renaud - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage - bureau MQ108
- par correspondance : FCV2A - UT1 Capitole - à l'attention de Delphine Renaud - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)